



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DECLARATION

Non à la présomption de légalité de l'usage des armes par les policiers Pour les libertés publiques, l'État de droit et une société de paix

**Le Mouvement de la paix appelle à participer aux actions organisées les 19 et 20 Septembre 2026
(RDV à PARIS à 14 h place de la République le 20 Septembre).**

Le Mouvement de la Paix exprime sa vive préoccupation devant la proposition de loi visant à instaurer, au bénéfice des policiers et des gendarmes faisant usage de leurs armes, une présomption qu'ils ont agi dans les cas autorisés par la loi et dans le respect des conditions d'absolue nécessité et de stricte proportionnalité. Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 7 juillet 2026, ce texte doit poursuivre son examen parlementaire.

La Défenseure des droits a alerté sur les risques que ferait peser une telle présomption sur des garanties fondamentales : droit à la vie, accès au juge, manifestation de la vérité et effectivité des recours.

Pour le Mouvement de la Paix, la protection nécessaire des policiers et des gendarmes ne doit pas conduire à affaiblir le contrôle démocratique et judiciaire de l'usage de la force publique. La sécurité de toutes et tous suppose au contraire de renforcer la prévention, la formation, le dialogue et la désescalade, dans le respect des droits humains et en combattant les injustices sociales.

Le Mouvement de la Paix appelle donc ses comités, ses adhérentes et adhérents et, plus largement, toutes les citoyennes et tous les citoyens attachés aux libertés publiques, à l'État de droit et à la paix à participer aux manifestations et rassemblements organisés partout en France le dimanche 20 septembre 2026, à Paris comme dans toutes les villes où des mobilisations sont prévues.

Cette mobilisation prend une signification particulière à la veille du 21 septembre, Journée internationale de la paix des Nations Unies. Cette journée est consacrée au cessez-le-feu et à la non-violence et s'inscrit dans la construction d'une culture de paix fondée notamment sur le respect des droits humains, la prévention de la violence, le dialogue, la démocratie participative et le règlement pacifique des différends y compris en interne dans les sociétés.

Ces principes doivent aussi inspirer la vie de nos sociétés et des gouvernements et conduire à un apaisement des relations sociales, à travers l'écoute et la réponse aux aspirations légitimes de la population. Face aux tensions et aux conflits, nous voulons faire prévaloir le dialogue, la prévention et la désescalade sur la banalisation de la violence.

C'est une raison de plus pour être présents partout les 19 et 20 septembre 2026. RDV à PARIS à 14h place de la République le 20 Septembre.

**POUR LES LIBERTÉS PUBLIQUES, POUR LES DROITS HUMAINS,
POUR LE DIALOGUE, LA NON-VIOLENCE ET LA PAIX,
MOBILISONS-NOUS PARTOUT EN FRANCE !**

***Le Mouvement de la Paix
Le 18 septembre 2026***